



AVIS
MANAGEMENT

AVIS MANAGEMENT

*FORMER, ACCOMPAGNER,
VALORISER LES COMPÉTENCES*

www.avismanagement.fr





ARTICLE 1 :

Objet et champ d'application

Ce règlement intérieur s'applique à l'ensemble des stagiaires participant aux actions de formation dispensées par Avis Management, en présentiel ou à distance.

Il a pour objectif d'assurer le bon déroulement des formations dans un climat de respect, de professionnalisme et de sécurité.

www.avismanagement.fr

ARTICLE 2 :

Comportement et obligations générales

Chaque stagiaire doit :

- Respecter le personnel, les formateurs et les autres participants.
- Adopter une attitude professionnelle et respectueuse.
- S'abstenir de tout comportement ou propos discriminatoire, violent ou perturbateur.

www.avismanagement.fr



ARTICLE 3

Assiduité et ponctualité

- Les stagiaires s'engagent à respecter les horaires communiqués.
- Toute absence ou retard doit être signalé et justifié.
- Une assiduité régulière est indispensable pour valider la formation.

www.avismanagement.fr

ARTICLE 4

Sécurité, hygiène et respect des locaux

- Les consignes de sécurité doivent être respectées en toutes circonstances.
- Il est interdit d'introduire ou de consommer des substances illicites dans les locaux.
- Tout matériel utilisé doit être manipulé avec soin et responsabilité.

www.avismanagement.fr





ARTICLE 5 :

Supports pédagogiques et propriété intellectuelle

- Les supports pédagogiques appartiennent à Avis Management.
- Toute reproduction, diffusion ou utilisation externe sans autorisation est strictement interdite.
- Les stagiaires s'engagent à respecter la confidentialité des contenus.

www.avismanagement.fr

ARTICLE 6 :

Discipline et sanctions

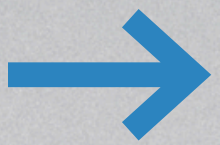
En cas de non-respect de ce règlement, Avis Management peut appliquer les mesures suivantes :

- Avertissement écrit.
- Suspension temporaire.
- Exclusion définitive de la formation.

Chaque stagiaire aura la possibilité de présenter ses observations avant toute décision

www.avismanagement.fr





ARTICLE 7 :

Confidentialité et protection des données (RGPD)

Les données personnelles collectées sont utilisées exclusivement à des fins pédagogiques et administratives.

Conformément au RGPD, chaque stagiaire dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données.

www.avismanagement.fr

ARTICLE 8 :

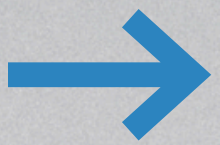
Accessibilité et inclusion

Avis Management s'engage à garantir l'accessibilité de ses formations à toutes les personnes, y compris celles en situation de handicap.

Des aménagements pédagogiques peuvent être proposés sur demande.

www.avismanagement.fr





ARTICLE 9 :

Formations à distance

- Les identifiants sont strictement personnels.
- Les stagiaires doivent respecter les consignes d'utilisation des plateformes en ligne.
- Toute fraude ou comportement perturbateur pourra entraîner des sanctions.

www.avismanagement.fr

ARTICLE 10 :

Engagement du stagiaire

Le stagiaire reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement intérieur et s'engage à le respecter intégralement pendant toute la durée de la formation.

 Date d'entrée en vigueur : ___ / ___ / 2025

Nom et prénom du stagiaire : _____

Nom de la formation : _____

Signature : _____

www.avismanagement.fr

